

Conditions générales de vente

La société AB Location désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé Route de l'aviation, BP 214, 64000 à PAU. La société AB Location met en place des formations intra-entreprises, en France et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société AB Location pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société AB Location s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire.

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Paiement à 30 jours à la réception de la facture.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AB Location ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse jean-marc@groupe-alvarez.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société AB Location ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Droit de retrait

La réglementation : par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995 qu'ont été introduits les articles 5-6 à 5-9 dans le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale permettant la mise en œuvre du droit de retrait en cas de danger grave et imminent.

Si notre formateur estime ou remarque un comportement suspect de la part d'un chauffeur, il mettra en application le droit de retrait.

Conducteur sous l'effet d'éléments absorbés qui modifient les réflexes indispensables à la conduite ou sous l'emprise d'un état alcoolique tel que défini par le Code de la Route.

Procédure : Le formateur contactera l'exploitant de l'entreprise pour l'informer de son droit de retrait.

Un écrit sera adressé à l'entreprise pour expliquer la situation.

Paiement

Les frais de déplacement ainsi qu'une indemnité sera demandée. 30% de la prestation de formation.

Programme de formation

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier le contenu des formations suivant la dynamique du groupe ou le niveau de(s) participant(s). Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AB Location sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AB Location et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le Tribunal judiciaire de Pau Place de la Libération 64000 PAU.

Applicable à partir du 23/03/2022.

Franck PEREZ

Directeur général AB Location

Client paraphe date et signe